



376114747

Concours / Examen : attaché
Session : 2022 Voie : externe
Spécialité : administration générale
Épreuve : note de synthèse

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Commune d'Admville

17 novembre 2022

Direction Générale des Services

Note à l'attention de Madame la Directrice
Générale des Services

Objet : nouveaux modes de co-construction des politiques et services
publics locaux.

Références : Loi « démocratie et proximité » de 2002.

Selon le chercheur en sciences politiques Jean-Nicolas Brich en 2011, les collectivités territoriales sont les principales dépositaires en France de la logique participative. La démocratie participative prend de l'ampleur en France dans les années 1990 et s'installe dans les années 2000, comme l'illustre par exemple la loi de 2002 dite « démocratie et proximité » qui rend obligatoire la création de conseils de quartier dans les communes et intercommunalités de

118

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

plus de 80 000 habitants. La démocratie participative poursuit des objectifs d'approfondissement et d'élargissement de la démocratie représentative via des outils différents. Il ne s'agit plus alors pour les citoyens de voter pour des représentants sur la base d'un programme politique détaillant des mesures, en fonction de son affinité avec celles-ci, tous les six ans seulement, mais bien de participer de façon beaucoup plus fréquente et moins figée à des décisions locales. Le développement de la participation citoyenne concerne les différents échelons des collectivités territoriales : communes et leurs groupements mais aussi départements et régions.

Plus de vingt ans après l'apparition des mécanismes de participation citoyenne, il est possible d'en tirer un premier bilan qui met en évidence certains limites. Aujourd'hui, comment les collectivités territoriales peuvent-elles renouveler la démocratie participative sur leur territoire, et même repenser la construction des politiques et services publics locaux ?

Les démarches de participation citoyenne telles que pratiquées depuis une vingtaine d'années ont montré leurs limites et de nouveaux outils viennent les compléter pour renouveler la démocratie participative (I). Les collectivités territoriales assistent également au développement d'approches plus intégrées et globales qui bouleversent la construction de l'action publique locale (II).

II) Des outils de participation classiques à de nouvelles méthodes pour surmonter les limites des dispositifs participatifs

2.1.8

La participation citoyenne telle que mise en œuvre depuis

une vingtaine d'années présente des limites (a). De nouveaux outils, numériques et immersifs, amènent un renouvellement intéressant de la démocratie locale (b).

a) Les outils de la démocratie participative « classique » et leurs limites

La participation citoyenne recouvre un continuum d'outils au degré d'implication des citoyens divers : à partir de simples démarches d'information jusqu'à la co-décision en passant par la consultation, la concertation et la co-production. Quel que soit le degré choisi, les objectifs de ce dispositif sont l'inclusion d'un maximum de citoyens dans les décisions, l'enrichissement des méthodes de l'action publique + savoirs citoyens ainsi recueillis et le renforcement du lien social. + grâce aux

Cependant, plus de vingt ans après la généralisation de ces démarches, un bilan mitigé peut être dressé. En termes d'inclusion, les résultats sont souvent décevants et les dispositifs peinent à médier plus largement que la démocratie représentative et ses élections locales, notamment en termes de diversité. La prise en compte de savoirs citoyens complexifie et déstabilise la prise de décision classique. Enfin, le lien social créé et notamment les rencontres et échanges éprouvés entre personnes d'horizons différents n'ont pas réellement pris corps, en raison d'une sur-représentation des positions défendues par les classes sociales dominantes.

Les conseils de quartiers, de par leur caractère permanent, mettent en évidence une institutionnalisation et un certain lissage des débats. De plus, une forte asymétrie demeure entre participants profanes et décideurs et techniciens.

Au delà des groupes institutionnalisés comme les conseils de quartier, la démocratie participative peut s'incarner au cœur d'un projet, urbain par exemple, sous la forme de recueil des usages, pratiques et perceptions des espaces via des parcours commentés, itinéraires dans la ville accompagnés d'un enquêteur cherchant à recueillir une expertise d'usage. Mais ces dispositifs n'échappent pas

aux écueils et limites en termes de médiation et d'impact.

b) De nouvelles méthodes enrichissent les dynamiques participatives

Tout d'abord, plusieurs collectivités territoriales ont mis en place des démarches de co-construction de projets (qu'il s'agisse d'un équipement ou d'aménagement d'un centre-bourg) impliquant les habitants sur un temps relativement long, sous forme de résidences. Ainsi en Alsace, une communauté de communes a mis en place en 2010 une résidence d'architectes, trois fois une semaine sur une période de huit mois. En multipliant les outils (concours photo, conférence, retours d'expériences, balade sensible, ateliers de réflexion collective...), cette démarche a mobilisé une trentaine d'habitants (sur les 2 900 que compte la ville-centre) pour rédiger des propositions opérationnelles sur le devenir de trois immeubles. De la même manière dans le Puy-de-Dôme, une future médiathèque intercommunale a été préfigurée suite à une résidence de trois semaines étalées sur six mois associant les habitants à un designer, des médiateurs culturels et un sociologue. Les orientations formulées ont été fournies à la maîtrise d'œuvre en charge de la construction de l'équipement. S'ils ne mobilisent pas forcément plus d'habitants que les mécanismes traditionnels, ces dispositifs sur le temps long permettent une véritable co-construction de projets.

Les outils numériques peuvent également enrichir les démarches de participation citoyenne en levant certains freins à la participation du plus grand nombre. En effet, les outils numériques permettent un accès aux démarches à tout moment de la journée, mais aussi à des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ils garantissent également une certaine transparence et peuvent centraliser différentes démarches (votes, sondages, contributions, signalements) sur une même plateforme. Ils peuvent également contribuer à une évaluation après les projets. Cependant, le numérique présente également des limites et surtout celle de la fracture numérique. Afin d'en tirer le meilleur profit, il s'agit



376114747

Concours / Examen : attaché
Session : 2022 Voie : externe
Spécialité : administration générale
Épreuve : note de synthèse

CONSIGNES

/ Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)

/ Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie

/ Numérotter chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre

/ Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction

/ Ne joindre aucun brouillon

d'accompagner les usages des plateformes et de compléter ces possibilités de participation dématérialisées de démarches en présentiel. De cette manière, le grand débat « Nantes, Loire et nous » organisé par la Métropole de Nantes a permis de recueillir les contributions de 3200 participants en présentiel et 40 865 via des plateformes numériques.

Le outils de participation traditionnelle sont limités mais il gagnent à s'enrichir des apports du numérique et des réseaux d'expérience de résidence. Mais le renouvellement de l'action publique locale passe également par des démarches de co-construction, en interne ou en externe, de plus en plus intégrées.

II) Les nouvelles approches de « design » de l'action publique locale pour renforcer la co-construction entre élus, services et habitants

Les méthodes de design thinking impliquant toutes les parties prenantes de l'action publique locale permettent une véritable co-construction (cf). Cependant ces méthodes ont

5.18

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

un coût et un impact très importants, notamment sur les administrations (b).

a) Le « design » de l'action publique locale : méthodes et enjeux.

Les méthodes de design thinking sont importées du monde de l'informatique, comme le montre l'exemple du Conseil départemental d'Ile et Villaine qui a embauché un concepteur d'expérience utilisateur pour travailler notamment sur l'accès facilité à l'allocation pour l'autonomie et l'optimisation de sa gestion en interne via sa dématérialisation. Il y a là un changement de paradigme car si dans d'autres démarches participatives les élus et les techniciens imaginent des dispositifs ou réformes puis soumettent ces idées aux usagers, ici le point de départ est l'usage et ses besoins. Le point de départ de la méthode de design thinking est en effet l'immersion dans une situation concrète, à partir de laquelle un processus d'idéation démarre, aboutissant sur un vote pour départager les idées, la mise en place d'un prototype de la solution retenue et enfin une phase de test. La richesse et la particularité de cette démarche est son caractère itératif : de nombreux allers-retours entre la conception et les tests sont opérés afin de corriger les éventuels soucis et de perfectionner le dispositif.

Cette méthode innovante permettant de concevoir les politiques publiques avec les usagers mais aussi les agents répond à une aspiration des agents : celle de remettre au cœur des réflexions le sens des politiques menées, à partir de situations concrètes et

vécues. Le design d'action publique permet aux agents de sortir du cadre de leur mission habituelle peu réfléchi plus largement au service rendu, il est vecteur de sens mais aussi de changement de posture et peut être moteur d'évolution professionnelle.

Au niveau de l'administration, cette méthode est source d'innovation : cela a mené par exemple à Grenoble à la mise en place de l'équipe juridique mobile et de la Caravane des droits. Elle renforce la transversalité et le travail collaboratif, ainsi que l'évaluation, comme l'a montré la mise en place d'un baromètre de satisfaction à la communauté de communes du pays voisin.

b) Une méthode d'innovation publique nécessitant une mise en place réfléchie et un fort portage

Si les dispositifs de participation citoyenne sont, dans leur ensemble, relativement coûteux et chronophages, les démarches intégrées de co-construction de l'action publique le sont tout autant, voire plus. Les projets accompagnés par la 27^{ème} région dans des démarches de design nécessitent un fort portage politique : ce fut le cas de l'équipe juridique mobile grenobloise, fortement soutenue par le maire. Au niveau des services, un programme mobilisé en moyenne 20 agents trois jours par mois pendant 16 mois. Cette nécessaire implication forte des services doit être bien appréhendée et prévue avant de se lancer dans la démarche car celle-ci aura un impact non-négligeable sur le fonctionnement de l'administration. Le coût financier n'est pas non plus négligeable : il faut compter 165 000 € pour l'accompagnement d'une commune par la 27^e région.

Au vu de ces coûts financiers élevés et de la forte implication requise de la part des élus et des services pour mener à bien une démarche de design d'action publique, la décision de s'engager dans un tel dispositif ne doit pas être prise à la légère. L'échec, total ou relatif, de l'expérience de design à produire les effets escomptés peut produire un très fort découragement chez

des équipes impliquées.

Il s'agit donc bien de faire des procédures de co-construction de l'action publique un véritable projet d'administration, d'adapter la politique de ressources humaines en conséquence afin qu'elles puissent déployer tout leur potentiel, en termes de co-construction des politiques publiques avec l'usage et de motivation des agents.